



## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

### ETAPE 1 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

#### **Sont concernés:**

- les enfants nés en 2017 pour l'entrée en école maternelle
- les enfants qui étaient scolarisés dans une autre école et qui souhaitent intégrer l'école élémentaire de secteur à la rentrée de septembre 2020.

#### **Liste des documents à joindre:**

- le certificat de domicile (fourni par votre mairie),
- la fiche de renseignement (remise par votre mairie) complétée et signée, indiquant impérativement une adresse mail,
- les photocopies des certificats de vaccinations,
- les photocopies du livret de famille mentionnant le ou les enfants à scolariser,
- en cas de changement d'établissement scolaire, un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école fréquentée en 2019/2020.

#### **Dossier complet à retourner dès que possible à la CCMC pour valider l'inscription :**

➤ par courrier:  
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole  
4, grande rue  
51240 SAINT GERMAIN LA VILLE  
03.26.63.67.28

➤ par mail : [laetitia.basville@ccmoivrecoole.fr](mailto:laetitia.basville@ccmoivrecoole.fr)

➤ auprès du secrétariat :  
Horaires d'ouverture au public :  
Mardi de 09h00 à 12h00  
Jeudi de 14h00 à 17h00

### ETAPE 2 : INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERISCOLAIRES

#### Garderies – Restauration scolaire – Transports

- Les documents d'inscription seront transmis ultérieurement après détermination des tarifs pour l'année scolaire 2020/2021